

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 21 mars 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 mars 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lheureux, A.](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Lheureux que les experts ont écrit à Cantagrel qu'ils avaient reçu les conclusions de Corneau frères et les excuses de ces derniers pour le retard de cet envoi dû à la maladie de leur avoué. Godin précise que ses propres conclusions ont été transmises aux experts il y a près d'un an et que le retard est dû à Corneau frères. Il ajoute que monsieur Dubois a appris que Corneau frères voulaient abandonner l'affaire. NotesGodin cite une lettre de François Cantagrel du 11 mars 1866, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Corneau frères](#)

- [Dubois, Émile](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (315r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 15/01/2024

Quincy le 21 mars 1866

Monsieur de Lheureux

il y a certainement un grand
malentendu de la part de M^r Dubois
et qui s'est usé jusqu'à M^r Cantagrel
grâce les rapports et qui a eu d'une
autre réponse ces jours derniers // nous
// venons de recevoir enfin le dire de M^r de
// Cornuau sur une lettre d'avis et
// faisant sur ce que leur conseil a été
// malade et qui a occasionné leur retard //
// nous allons examiner ce dire et nous
le soumettrons à M^r Godin puis nous
conclurons les parties ont ajouté les
rapports //

Je suis donc dans l'attente de la
communication que vous voudrez faire
les rapports quand à moi je leur ai
remis mon dire il y a près d'un
an

M^r Dubois a dit que M^r Cornuau
avait demandé de laisser la lettre
affaire mais jamais rien s'est
composé et je suis de nouveau venu
à Paris pour la pousser mais
soyez certain que le retard provient
de ce que M^r de Cornuau n'aurait
pas répondu à mon dire et que peut
être d'un autre côté j'ai attendu leur
bon plaisir
Veuillez agréer mes sentiments
Cordialement

Godin